



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football professionnel

Question au Gouvernement n° 4001

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, pour le groupe Les Républicains.

M. Laurent Wauquiez. Monsieur le Premier ministre, notre pays est aujourd'hui l'une des principales cibles du terrorisme. Notre responsabilité collective est à la fois de ne rien céder à la terreur et de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de nos compatriotes.

Nous nous apprêtons à accueillir dans quelques jours l'une des plus belles compétitions sportives : l'Euro de football. Il y aura ensuite le Tour de France. Ce sont des rassemblements populaires, mais ce seront aussi des défis sur le plan de la sécurité, surtout avec la décision que vous avez prise de maintenir des « fans zones », qui seront des cibles au cœur de nos villes.

Plusieurs députés du groupe socialiste, écologiste et républicain. Ce n'est pas sérieux !

M. Laurent Wauquiez. Tous les moyens doivent donc être mis en place pour garantir la sécurité de nos concitoyens et aucune piste ne peut être écartée. Les services de renseignement identifient chaque jour des individus proches des réseaux intégristes et qui sont des menaces potentielles. Nous vous avons déjà alerté, avec notre groupe, sur le danger représenté par les « fichier S ». Nos demandes sont donc très concrètes et nous attendons des réponses précises.

Premièrement, pour l'accès aux stades de l'Euro, le dispositif de sécurité, qui a montré de terribles lacunes lors de la finale de la Coupe de France, permettra-t-il d'interdire l'entrée aux individus fichés « S » ?

M. Jean Glavany. Ça n'a rien à voir !

M. Laurent Wauquiez. Deuxièmement, pouvez-vous garantir aux Français que chaque fans zone sera sécurisée de la même manière, afin qu'aucun « fichier S » suivi pour intégrisme ne puisse y avoir accès ? C'est une mesure indispensable.

Troisièmement et plus largement, combien y a-t-il maintenant d'individus suivis en fichier S pour rapprochement avec les réseaux islamistes et combien d'entre eux sont-ils assignés à résidence ?

Monsieur le Premier ministre, s'il y a prolongation de l'état d'urgence, c'est précisément pour vous donner les moyens d'agir : il faut mettre ces individus hors d'état de nuire avant qu'ils ne passent à l'acte. Vous ne pouvez faire preuve d'aucun laxisme et nous devons à nos compatriotes la garantie que rien ne sera laissé au hasard. En matière de « fichier S », il est plus que temps d'agir. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les*

Républicains. – « Ce n'est pas sérieux ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, il faut, sur ces sujets, être à la fois extrêmement vigilant et tout à fait précis. *(Approbations sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Pour ce qui concerne d'abord le niveau de vigilance, j'ai eu l'occasion de préciser à plusieurs reprises les dispositions prises par le Gouvernement pour atteindre l'objectif, qui est de faire en sorte que les fans zones – mais aussi les stades, comme vous l'avez souligné vous-même dans votre question – soient totalement sécurisés et que ne puissent s'y introduire des individus qui, par leur comportement ou par les moyens dont ils disposeraient, pourraient porter atteinte à la sécurité des supporters.

Nous avons pris pour cela des dispositions très lourdes : près de 70 000 policiers et gendarmes assureront la sécurisation à l'extérieur des fans zones et des stades. Dans le cadre du contrat que nous avons passé, il appartient en effet à l'État d'assurer la sécurité à l'intérieur des fans zones, aux collectivités à l'extérieur de celles-ci et à l'Union des associations européennes de football – UEFA – à l'intérieur des stades.

Nous avons mobilisé près de 20 000 agents de sécurité privés et le faisons dans le cadre d'un protocole très précis.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Ce n'est pas la question !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Ce protocole permettra d'empêcher que puisse entrer quiconque peut représenter un danger en raison des armes dont il disposerait ou des objets dont il serait doté. Ce dispositif a été testé à de multiples reprises – sept fois avant le match de samedi dernier – et a parfaitement fonctionné. S'il ne l'a pas fait samedi dernier, ce n'est pas parce qu'il s'inscrivait dans le dispositif de l'Euro 2016, mais précisément parce que ce n'était pas le cas, car il s'agissait d'un match de la Fédération française de football, qui ne relevait pas de ce dispositif d'organisation.

Quant à la fiche « S », monsieur le député, il s'agit d'une fiche de mise en attention, et non pas d'une fiche de culpabilité. On ne peut donc pas enfreindre, compte tenu de ce qu'est le droit en France, la liberté d'aller et de venir des personnes qui font l'objet de telles fiches. En revanche, les dispositions prises permettront... *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Hors sujet !

M. le président. Merci, monsieur le ministre !

Données clés

Auteur : [M. Laurent Wauquiez](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4001

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juin 2016](#)